

UN PARTI PRIS D'ÉCOLOGUE SAVANT MAIS AVEUGLE

JEAN-PIERRE DEFFONTAINES

Est-ce la règle du genre "Commentaires" qui amène J.-C. Lefeuvre à perdre le sens de la diversité des points de vue et à contester toutes bases autres que celles de l'écologie pour « analyser le conflit et faire progresser la réflexion ».

Il est presque amusant de lire une accusation, à l'égard des auteurs, « de forestiers ayant des difficultés à se départir de [leur] formation d'origine et de [leur] spécialité pour analyser sérieusement les tenants et les aboutissants d'un conflits, alors que par sa préoccupation exclusive, certes savamment argumentée, le commentateur ferait plutôt penser au chevrier visitant Notre-Dame de Paris et comptant le nombre de chèvres qu'elle pourrait contenir.

Pourquoi s'étonner d'une "entrée par l'espèce, le peuplier", puisqu'il s'agit du bouleversement majeur de l'occupation des sols ? Pourquoi traiter de "plaidoyer inavoué" pour le peuplier, un propos qui analyse les transformations d'un paysage et met en scène la diversité des acteurs qu'elle implique ? Pourquoi, surtout, refuser toute approche en terme de dynamique paysagère ? Là se situe, sans doute, une opposition de fond entre les tenants d'une écologie du paysage pour lesquels celui-ci, indépendamment de tout regard, est agencement fonctionnel et ceux, à l'autre extrême, qui réfutent aux scientifiques le droit d'utiliser le concept car il n'est que « artialisation »,

objet d'art. Ceux-ci allant jusqu'à considérer qu'il y a usurpation du concept par les scientifiques, y compris par les géographes, *a fortiori* par les écologues².

Le refus de J.-C. Lefeuvre d'envisager que l'extension du peuplier a aussi des effets dans l'ordre du sensible, que les plantations « constituent un obstacle visuel massif qui se place en opposition par rapport aux immenses prairies ouvertes ou bien aux volumes évidés des prairies bocagères », qu'il s'agit bien, aussi, d'un problème de « substitution d'un paysage par un autre », manifeste une attitude scientifique étriquée.

En considérant que le phénomène en cause est une transformation du paysage vu comme une organisation spatiale des systèmes écologiques, mais aussi comme des regards portés sur un lieu, de l'intérieur, et de l'extérieur, les auteurs ont une attitude moins "sectorielle". Pour eux, il n'y a pas lieu de jeter des exclusives ou de définir des domaines d'appropriation pour le concept du paysage. Il convient plutôt de l'utiliser et de l'interroger dans ses diverses acceptions pour tenter de comprendre les mécanismes en question, pour révéler les réactions des acteurs concernés et pour rechercher des "ponts" entre les divers points de vue. Peut-être l'attitude des auteurs provient-elle de leur démarche d'ingénierie du territoire, proche des acteurs, de l'action, du terrain,

Le commentaire de J.-C. Lefeuvre sur l'article de Sophie Le Floch et Daniel Terrasson¹ est un remarquable plaidoyer pour les zones humides ; pour leurs fonctions d'accueil des oiseaux d'eau et du brochet, pour la défense de la fritillaire, des mâles chanteurs chez le râle des genêts, des barges à queue noire et autres chevaliers combattants.

Mais dans sa fougue conservatrice de la faune et de la flore de ces milieux, il prend à parti les deux auteurs qui, eux, ont cherché à poser clairement un problème, celui du développement rapide du peuplier dans les basses vallées angevines, dans ses multiples dimensions.

qui semble mal acceptée par certains universitaires.

Le commentateur est en accord avec les auteurs pour s'interroger sur, voire pour regretter, l'absence des agriculteurs-éleveurs comme auteurs dans le conflit. Mais à la différence des auteurs qui constatent que l'utilisation des prairies dans le cadre des systèmes d'élevage pratiqués aujourd'hui n'est économiquement pas rentable, ce qui apparaît comme un des facteurs explicatifs de l'extension des surfaces plantées en peupliers, le commentateur va plus loin. C'est l'agriculture traditionnelle qu'il faut défendre, encourager et maintenir. Le problème vient, pour lui, de ce que les espaces plantés ont « perdu une partie de [leurs] fonctions primitives et qu'ils sont gérés de l'extérieur ».

Au-delà du flou de la signification des expressions, agriculture traditionnelle et fonction primitive, n'y a-t-il pas un danger de conservatisme muséographique à désigner le traditionnel et le primitif comme la solution au maintien de la diversité écologique ? Les auteurs, avec leur « parti pris de forestier », soulèvent le problème. ■

Jean-Pierre Deffontaines : INRA-SAD, Route de Saint-Cyr, 78000 Versailles.

1. « Enjeux écologiques et sociaux autour d'un paysage rural : le développement de la populiculture dans les basses vallées angevines », *Natures, Sciences, Sociétés* (3), 2, 1995, 125-143.

2. Artialisement est un terme employé par Montaigne, repris par A. Roger pour développer cette thèse. Voir « Cinq propositions pour une théorie du paysage », A. Berque, M. Conan, P. Donadieu, B. Lassus, A. Roger. Éd. Champ Vallon, 1994, *Pays, Paysages* (Dir. A. Roger).